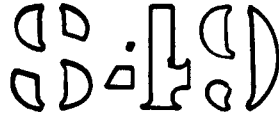
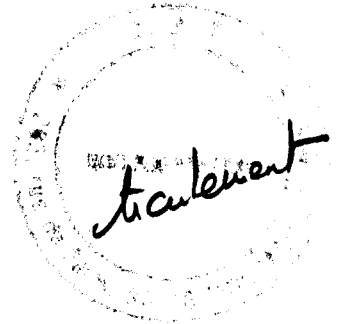


**bulletin  
d'information  
du bureau  
confédéral**

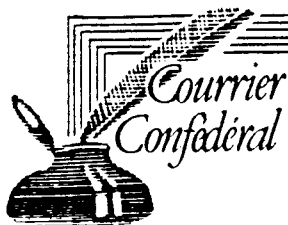


18 OCTOBRE 89



# **COURRIER CONFEDERAL**

ORGANIGRAMME de la C.G.T.	P. 2 à 6
Placement du timbre F.N.I. UGICT 1990	P. 7 - 8
POLITIQUE FINANCIERE	
Dans chaque base C.G.T. : les moyens à l'offensive	P. 9 - 10
C.C.E.O.	
Session d'étude sur l'enjeu stratégique des régions	P. 11
SANTÉ - PROTECTION SOCIALE - RETAITES	
Stage	P. 12
POLITIQUE ET ACTIONS REVENDICATIVES	
Stage	P. 13



# ORGANIGRAMME DE LA C.G.T.

Henri KRASUCKI

Secrétaire Général de la C.G.T.

\* Secrétariat Général : Georges DUFOSSE.

Louis VIANNET

Secrétaire de la C.G.T.

\* Secteur "Liaisons et Coopération"  
(Liaison avec les Secrétaires Généraux et coopérations avec les organisations confédérées).

- Fédérations / U.D. : Jack POTAVIN.
- Régions : Edmond AMIABLE.
- Cadres Syndicaux : Edmond AMIABLE.
- Collectif Europe : Joël DECAILLON.

\* Directeur de "La Vie Ouvrière".  
Rédacteur en Chef : Jean-Claude POITOU.

Gérard ALEZARD

Secrétaire de la C.G.T.

\* Secteur Economique (C.C.E.E.S.) et Documentation Confédérale.

Chef de Service : Charles DEMONS.

\* Institut Syndical d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (I.S.E.R.E.S.).

Directeur Scientifique : Jean MAGNIADAS.

\* I.N.D.E.C.O.S.A. (à compter du 30/11/89).

Secrétaire Général : Serge SCIPION.

\* Institut "Entreprise et Politique Industrielle".  
Directeur : Jean BRUN.

\* Président du Groupe C.G.T. au Conseil Economique et Social.

Vice-Présidente : Thérèse POUPON.

./...

Lydia BROVELLI

## Secrétaire de la C.G.T.

- \* Secteur "Formation" (formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes).  
Chef de Service : Daniel VATANT.
- \* "Emergences" :  
Président : Maurice WULFMAN.  
C.C.F.P. :  
Président : Guy CABUROL.
- \* Centre Confédéral de la Jeunesse.  
Chef de Service : Patrick MINDER.

André DELUCHAT

## Secrétaire de la C.G.T.

- \* Secteur "Emploi".  
Chef de Service : Alain GUICHARD.
- \* Comité National de Lutte et de Défense des Chômeurs.  
Secrétaire Général : André QUILLEC.

François DUTEIL

## Secrétaire de la C.G.T.

- \* Secteur "Politique et Actions Revendicatives".  
Chef de Service : Chantal REY.
- \* Secteur "Employés/Liaison".

Joannès GALLAND

## Secrétaire de la C.G.T.

- \* Secteur des "Activités et des Relations Internationales".  
Chef de Service : Claude BILLAULT.
- \* Institut Louis-Saillant / C.E.R.C.I.  
Président : Pierre GENSOUS.

Pierre KOEHLER

Secrétaire de la C.G.T.  
Administrateur de la C.G.T.  
Président de la S.C.E.R.

- \* Secteur "Politique / Action / Gestion Financière".  
Chef de Service : Henri TRONCHON.

- \* Administrateur des Services Confédéraux.
- \* Administration Confédérale et Personnel - Services Généraux.  
Chef de Service : Jean-Claude GAY.

Bernard LACOMBE

**Secrétaire de la C.G.T.**

- \* Secteur "Libertés / Droit / Action Juridique".  
Chef de Service : Denis TROUPENAT.
- \* Secteur "Paix / Désarmement".  
Chef de Service : Jacques OBRIET.

Jean-Claude LAROZE

**Secrétaire de la C.G.T.**

- \* Centre Confédéral d'Education Ouvrière (C.C.E.O.).  
Directeur : Pierre ROGER.
- \* Centre "Benoît-Frachon".  
Directeur : Bernard MOREAU.
- \* Directeur du "Peuple".  
Rédacteur en Chef : Lucien POSTEL.
- \* Institut d'Histoire Sociale / Centre Confédéral d'Archives.  
Président : Georges SEGUY.  
Chef de Service : Georges PRUVOST.

Jacqueline LEONARD

**Secrétaire de la C.G.T.**

- \* Secteur "Santé/Protection Sociale/Retraites".  
Chef de Service : Monique BEAUSSIER.
- \* Secteur "Femmes Salariées".  
Chef de Service : Marie-Thérèse GONORD.
- \* Directrice d'"Antoinette".  
Rédactrice en Chef : Christiane CHERIN.
- \* Union Confédérale des Retraités (U.C.R.).  
Président : Oswald CALVETTI.  
Secrétaire Général : Pierre BLANCHARD.

René LOMET**Secrétaire de la C.G.T.**

- \* Chargé des relations extérieures.
- \* Coordination du Bureau Confédéral.  
Coordination des LUTTES.
  - Didier CAROFF  
Coordination du Secrétariat du B.C.
  - Michel DUSART  
Coordination du Secrétariat du B.C.
- \* Animation Lutttes et Manifestations / Sécurité.  
Maurice LOURDEZ.
- \* Service de Presse.  
Chef de Service : Elyane BRESSOL.

Jeannine MAREST**Secrétaire de la C.G.T.**

- \* Secteur "Comités d'Entreprise" et "Revue des C.E."
  - \* Secteur "Politique Revendicative et Action Culturelle".
  - \* Secteur "Sports".
- Chef de Service pour les 3 secteurs :  
Gérard NEGRIER.
- \* Secteur "Cadre de Vie" (Logement/Environnement).  
Chef de Service : René DEJARDIN.
  - \* Economie Sociale.
- Coordination de l'ensemble des activités :  
Gérard NEGRIER.

Alain OBADIA
**Secrétaire de la C.G.T.**  
**Secrétaire Général de l'U.G.I.C.T./C.G.T.**

- \* Recherche et Technologie : Pascal JANOTS.

Alphonse VERONESE**Secrétaire de la C.G.T.**

- \* Secteur "Propagande / Communication".  
Chef de Service : Janine ACQUAVIVA.

\* Secteur "Salariés migrants".  
Chef de Service : Jean BELLANGER.

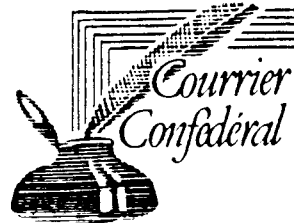
\* I.N.C.A.  
Président : Serge CAPPE.

Michel WARCHOLAK

**Secrétaire de la C.G.T.**

\* Secteur "Organisation".  
Chef de Service : José JUSTE.

\* Suivi et étude des questions relatives à la  
politique de Défense Nationale.



## PLACEMENT DU TIMBRE F.N.I. UGICT 1990

**MESURES PARTICULIERES A PRENDRE  
DES MAINTENANT POUR LES COMMANDES ET  
PLACEMENTS DU TIMBRE FNI UGICT 1990.**

(Lettre d'Alain OBADIA et de Michel WARCHOLAK adressée le 3 octobre 1989  
à toutes les Fédérations et Unions Fédérales ICT)

Chers Camarades,

Nous entrons dans la phase où les Fédérations mettent en route le dispositif de commande par les Syndicats, des timbres FNI 1990.

Il est bien évident que si cette phase implique des dispositions rigoureuses sur le plan technique, administratif et financier, son enjeu dépasse ces seuls aspects. Elle conditionne pour une part non négligeable les objectifs politiques que se fixeront pour 1990 nos organisations en matière de syndicalisation et de renforcement et le plan de travail dont elles se doteront pour les atteindre.

C'est dans ce cadre que se pose la nécessité de prendre des dispositions tout à fait particulières concernant les commandes du timbre FNI UGICT à placer en 1990 aux ingénieurs, cadres, techniciens.

L'ensemble de nos organisations ont adopté au 43<sup>e</sup> Congrès l'orientation de franchir une nouvelle étape dans la généralisation de l'implantation de base UGICT dans les entreprises concernant ces catégories.

Les luttes actuelles (Impôts, Météo, Santé, PTT, Arsenaux, Peugeot ...) de part la participation et le rôle qu'y jouent ces catégories témoignent à quel point cette orientation est efficace pour toute la CGT lorsqu'elle est mise en oeuvre et à quel point c'est une nécessité incontournable, là où cela n'est pas encore le cas, pour permettre à la CGT de jouer un rôle pilote parmi elles.

Or, nous savons que si des avancées ont été réalisées en ce domaine, une majorité de nos Syndicats d'entreprises CGT n'ont pas encore mis en place d'organisation UGICT. Un nombre très significatif de nos adhérents parmi ces catégories ne sont pas encore affilié à l'UGICT et n'impulsent par conséquent pas une activité revendicative spécifique susceptible d'élargir leur mobilisation de masse et leur syndicalisation.

Il est possible en 1990, compte tenu de ce qui bouge à grande vitesse dans leur état d'esprit et combativité aujourd'hui, de franchir une nouvelle étape significative dans l'orientation définie par le 43<sup>e</sup> Congrès.

Pour cela la première mesure à prendre, c'est d'impulser et de promouvoir dans toutes nos organisations CGT un élargissement sensible du placement du FNI UGICT 1990 parmi l'ensemble des ingénieurs, cadres et techniciens adhérents à la CGT et pas seulement ceux qui étaient déjà affiliés à l'UGICT.

.../...



C'est la condition pour lancer en grand dans les entreprises le débat politique indispensable sur la nécessité pour la CGT de déployer partout un syndicalisme spécifique conséquent.

C'est la condition pour se doter de syndiqués et militants à jour sur les conceptions CGT de cette activité parce qu'en lien avec l'UGICT.

Le FNI UGICT n'imposant pas de contrainte financière supplémentaire au Syndicat (tarif unique du FNI quelque soit les catégories actifs), c'est le moyen de placer cette question sur ses véritables enjeux : notre activité - nos forces - notre outil syndical.

Il est évident que les Fédérations en lien avec leurs Unions Fédérales ont une responsabilité toute particulière sur cette question.

C'est en ce moment qu'elle détermine le tirage et les envois de FNI (UGICT et autres) aux Syndicats. Moins que tout autre année ce processus ne peut se traduire par une reconduction pure et simple des matériels FNI UGICT 1989 payés à quelques unités près.

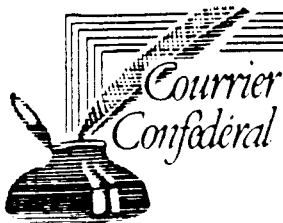
Cela nécessite par conséquence des décisions politiques et des mesures administratives précises dans chaque Fédération pour recenser rapidement entreprise par entreprise le nombre réel d'ingénieurs, cadres et techniciens adhérents à la CGT et procéder à un envoi en conséquence des FNI UGICT 1990.

Ces décisions et ces mesures ne peuvent reposer seulement sur nos trésoriers de Fédérations ou Organisations UGICT.

Les Secrétaires à l'Organisation des Fédérations, les Secrétaires Généraux ont une responsabilité et un engagement de tout premier plan à prendre pour réussir.

Comptant sur votre perception de l'enjeu et persuadés que vous prendrez les mesures adéquates,

Recevez, Chers Camarades, nos fraternelles salutations.



## POLITIQUE FINANCIERE

# DANS CHAQUE BASE CGT : LES MOYENS DE L'OFFENSIVE

Les salariés et leurs familles, en butte à de très graves difficultés, se laissent de moins en moins faire, luttent avec combativité, ténacité. Leur aspiration à l'unité d'action, leurs luttes, rencontrent la résistance du patronat et du gouvernement. **Il faut la vaincre.** Pour ce faire, cela nécessite une grande activité CGT, donc des moyens pour l'offensive. Il n'est pas possible de traiter des ressources syndicales pour la lutte de façon traditionnelle. Cela nous pose deux questions.

Sommes-nous à jour pour bien traiter les ressources dont nous disposons et celles que nous devons conquérir pour les luttes actuelles et pour toute l'activité de nos organisations ?

Notre capacité financière d'action, en regard des choix patronaux et gouvernementaux, est-elle suffisante, correspond-elle aux besoins du mouvement social et de son développement ?

Sur ces deux aspects de notre conquête des moyens nous avons des atouts. Encore faut-il que chaque direction de syndicat s'en saisisse, que soient mises en oeuvre les orientations du 43e Congrès et que cela se fasse de bonne façon à tous les niveaux. Il nous faut bien lier politiquement la question des cotisations aux revendications, à la lutte, à la CGT dont les travailleurs ont besoin et envie. Il nous faut entraîner toutes les organisations CGT dans cette dimension de notre démarche démocratique :

### RESSOURCES SYNDICALES - RENFORCEMENT DE LA CGT

Le problème du collectage régulier des cotisations syndicales, de leur utilisation efficace pour la vie, l'activité des organisations CGT et le financement des luttes est crucial.

Il s'agit de la dimension "financière" de l'intervention démocratique des syndiqués vers les travailleurs pour défendre les revendications et élever le rapport des forces.

### CONCRETISER L'APPEL DU 43E CONGRES AUX TRAVAILLEURS

Il est intéressant de noter, à partir des conflits en cours, des éléments propices à la syndicalisation CGT et à la contribution financière régulière des syndiqués par leur cotisation mensuelle.

Retenons notamment :

- la ténacité des salariés en lutte,
- le haut niveau des revendications qui convergent en de nombreux points avec les propositions CGT,
- l'unité des salariés sur la base de la revendication elle-même et par l'action manifestant ainsi une plus grande volonté des salariés d'en être responsables,
- la participation à la lutte de salariés et de catégories nouvelles, ICT notamment, montrant ainsi le champ ouvert à la lutte syndicale et à la syndicalisation.

Il nous faut donc, dans la bataille du renforcement de la CGT, y inclure concrètement les objectifs

et dispositions de la bataille financière.

#### **DES MESURES SONT A PRENDRE RAPIDEMENT**

\* Nous devons procéder partout à une mise à jour générale des syndiqués.

\* Faire dans chaque section syndicale, syndicat, "l'état des lieux" : du règlement des cotisations, du réseau de collectage, du prélèvement automatique des cotisations et la bataille du collectage, le 1 %, les besoins syndicaux.

\* Il nous faut réunir les collecteurs, les trésoriers pour que chacun(e) soit à niveau sur la bataille et moteur des initiatives financières.

Pour bien terminer 1989 et bien préparer 1990, nous devons collecter chaque mois d'ici la fin de l'année les trois cotisations 1989.

#### **UNE DEMARCHE DEMOCRATIQUE POUR LES RESSOURCES DE LA LUTTE**

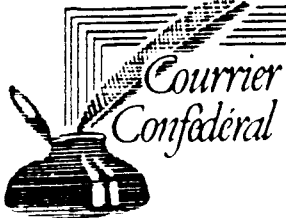
Elle suppose de :

- engager le dialogue sur les enjeux de la lutte, la CGT qu'il faut et les moyens de l'action.
- faire jouer aux syndiqués leur rôle moteur vers les travailleurs,
- les mobiliser pour participer au renforcement,
- discuter et fixer les cotisations sur la base de 1 % du salaire mensuel net,
- généraliser la propositions du prélèvement automatique des cotisations,
- organiser dès décembre la remise du timbre justificatif FNI après son règlement comme première cotisation 1990,
- rendre des comptes aux adhérents sur l'activité syndicale et la gestion des cotisations,
- fixer des objectifs avec règlements des 100 % de FNI couplé avec le 100 % de cotisations mensuelles,
- assurer le règlement rapide de toutes les cotisations 1989 aux organisations CGT,
- prendre toutes dispositions pour des bilans, des rendez-vous adhésions, règlements de cotisations, afin d'en mesurer au prochain CCN l'impact national.

Dans cette période intense de luttes, nous devons partout être attentifs à la perception régulière des cotisations, moyens essentiels pour l'activité au quotidien.

**En même temps, il nous faut aussi assurer partout  
la solidarité financière des travailleurs en lutte.  
Il s'agit bien d'une conjugaison  
des différents aspects de notre bataille financière.**




**C. C. E. O.**

## ENJEU STRATEGIQUE DES REGIONS

Afin de contribuer à l'adaptation de notre activité régionale après le 43ème congrès, la confédération organise avec le concours de l'Institut des Sciences Sociales du Travail de Sceaux, une session d'étude sur :

**L'enjeu stratégique des régions  
du 10 au 16 décembre 1989  
à L'institut du Travail de Sceaux - Paris I**

### Objectif de la session

- Approfondir la connaissance de la stratégie du capital dans ce domaine, dans le cadre de l'intégration européenne.
- Situer notre approche pour la recomposition dans les luttes de cohérence économique et sociale régionale comme élément d'une issue nationale à la crise et de coopérations internationales mutuellement avantageuses.

Cette session s'adresse :

- Aux responsables des comités régionaux CGT.
- Aux membres des CESR (nouvellement élus ou non)

---

### FICHE DE CANDIDATURE

Nom.....

Prénom .....

Adresse .....

Responsabilités syndicales .....

A retourner au C.C.E.O  
impérativement avant le 10 novembre 1989



# SANTÉ-PROTECTION SOCIALE

## STAGE A L'INSTITUT DU TRAVAIL DE SCEAUX

Du 28 Janvier 1990 au 3 Février 1990

**THEME :** Notre système de santé et le marché unique européen .

Ce stage s'adresse :

- Aux Membres des Commissions Sociales des Fédérations, Régions, Unions Départementales,
- Aux Administrateurs et Administratrices des C.R.A.M. et C.P.A.M.,
- Aux Membres des C.T.N. et C.T.R.,
- Aux militants et militantes ayant des responsabilités dans le domaine de la santé.

Prise en charge : aux conditions habituelles pratiquées par les Instituts du Travail.

Candidatures : à présenter le plus rapidement possible, par le canal de la Fédération, Région ou Union Départementale.

### BULLETTIN D'INSCRIPTION

A retourner : Au Secteur SANTÉ-PROTECTION SOCIALE-RETRAITE de la C.G.T.

NOM :----- PRENOM :----- AGE :-----

Adresse personnelle :-----

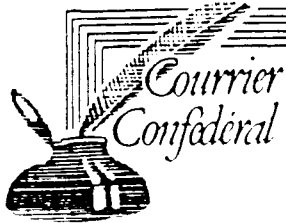
-----

-----

N° Tél. :-----

Responsabilités syndicales :-----

Candidature présentée par : F.D. / Région / U.D. :-----



## POLITIQUE ET ACTIONS REVENDICATIVES

**STAGE =**

**" LES CONVENTIONS COLLECTIVES "**

**= Du 21 au 27 Janvier 1990 =**

**INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL - SCEAUX**

-----

Ce stage porte exclusivement sur les différents aspects des Conventions et Accords Collectifs, et leur place dans notre lutte pour les revendications.

Il s'agit d'un approfondissement de la connaissance de tous ces aspects dans un stage de niveau supérieur s'adressant tout spécialement à des camarades ayant particulièrement en charge ces problèmes au niveau des Directions Fédérales, d'Unions Départementales ou de Grandes Entreprises du Secteur Privé ou du Secteur Nationalisé sans statuts.

Comme pour tous les stages organisés en commun avec les Instituts du Travail :

\* les frais de stage = hébergement et nourriture, ainsi que les frais de transports (un aller-retour 2ème classe SNCF) sont pris en charge par l'institut.

\* Une indemnité forfaitaire de perte de salaire est versée par l'Institut.

**IL NEST PAS TROP TOT POUR S'INSCRIRE**

**ADRESSEZ LES CANDIDATURES Au Secteur POLITIQUE ET ACTIONS REVENDICATIVES C.G.T. - 263 rue de Paris - 93516 MONTEUIL CEDEX**

STAGE "LES CONVENTIONS COLLECTIVES" - 21 au 27 JANVIER 1990 - I.S.S.T.-SCEAUX

FEDERATION .....

UNION DEPARTEMENTALE .....

propose la candidature de

NOM .....

PRENOM .....

AGE .....

ADRESSE .....

.....

ENTREPRISE .....

RESPONSABILITE SYNDICALE .....

Stages suivis antérieurement :